

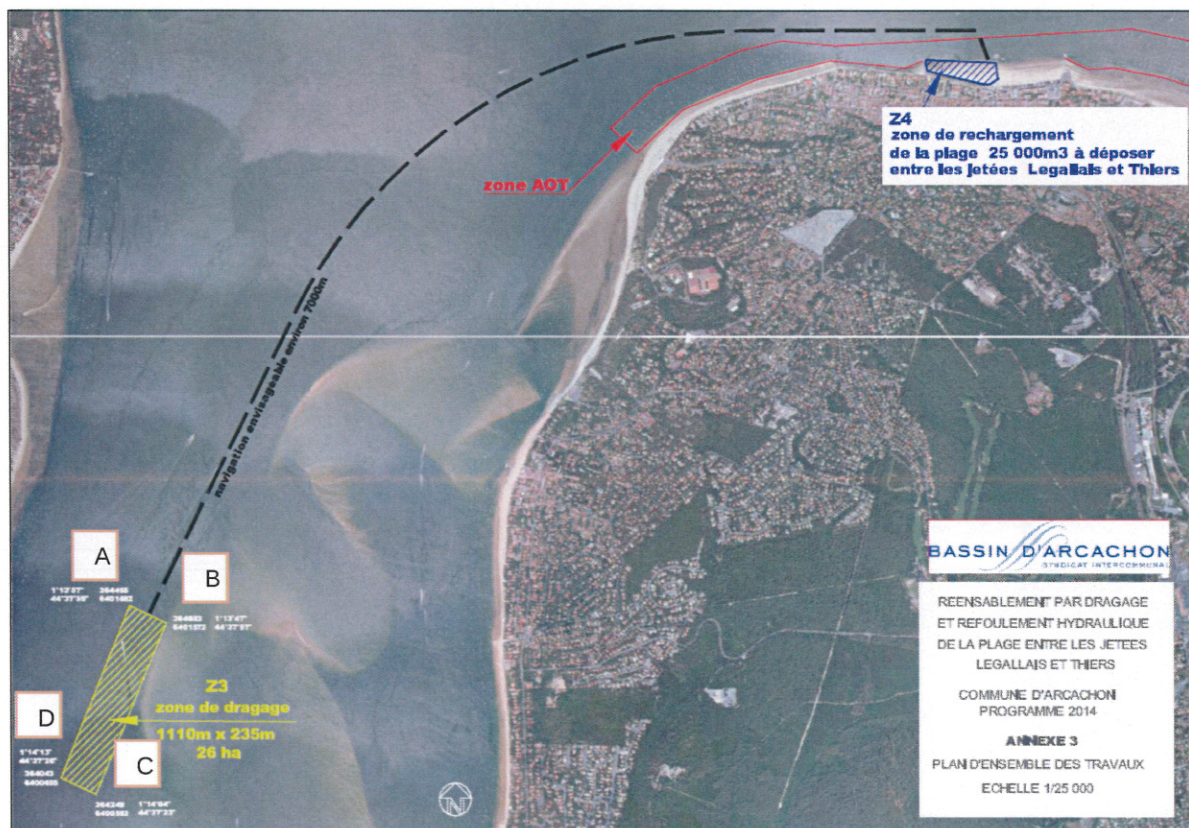
AVIS AUX USAGERS DU BASSIN D'ARCACHON N° 01/2014

Commune de ARCACHON

Lieu dit : REENSABLEMENT DES PLAGES CENTRALES  
ENTRE L'EPI LEGALLAIS ET LA JETEE THIERS

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage et de ré ensablement vont se dérouler au droit des plages centrales d'Arcachon

du 12 au 17 février 2014  
(durée prévisionnelle d'intervention).



La zone d'extraction du sable correspond à la face ouest du Banc de Bernet, entre les bouées 11 et 13.

**Coordonnées de la zone d'extraction de sable :**

**A** : 1°13'57"W – 44°37'59"N    **B** : 1°13'47"W – 44°37'57"N    **C** : 1°14'04"W - 44°37'23"N  
**D** : 1°14'13"W - 44°37'26"N

La zone de ré ensablement des plages sera située entre l'épi Legallais et la jetée Thiers.

La drague porteuse à élinde traînante «COTES DE BRETAGNE», effectuera les travaux ; ses caractéristiques sont :

- |  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> longueur: 74,96 m                   | largeur : 11 m                    |
| <input type="checkbox"/> creux : 5,00 m                      | tirant d'eau max dragage : 4,42 m |
| <input type="checkbox"/> capacité cale : 1200 m <sup>3</sup> | vitesse max en charge : 9 nds     |

Téléphone : 06.84.76.40.77

Remarque : *élinde traînante de 500mm de diamètre et de 41m de longueur sur tribord, plus élinde pour chargement à point fixe par l'avant tribord*

**Elle travaillera, en continu, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.**

**Les usagers sont invités à naviguer prudemment à proximité de ces zones, compte tenu des allers-retours fréquents que le « COTES DE BRETAGNE » effectuera chaque jour.**

L'Inspecteur Principal des Affaires Maritimes  
**Laurent COURGEON**  
Chef du Service Maritime et Littoral

